

**TERMES DES RÉFÉRENCES DU WEBINAIRE : « A QUI APPARTIENT LE POISSON ? »**

**Date : Mardi 05 octobre 2021**



*Figure 1 Une femme écaille un poisson au site de débarquement de Nianing-Sénégal- mai 2021, crédit photo Aliou DIALLO/CAOPA*

Depuis des milliers d'années, la pêche artisanale constitue un pilier pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés de pêche en Afrique. Aujourd'hui, le secteur emploie plus de 10 millions d'hommes et de femmes à travers le continent et nourrit environ 200 millions d'Africains - hommes, femmes et enfants, selon un rapport de la FAO.

Le poisson est une source de protéines et d'autres nutriments essentiels tels que les vitamines et les acides aminés. Il est pêché par des pêcheurs artisans, commercialisé et transformé par des transformateurs de poisson, dont la plupart sont des femmes. Il contribue ainsi à l'éradication de la faim et de la pauvreté sur le continent.

En effet, le poisson représente 22% de l'apport en protéines en Afrique subsaharienne et dans certains pays, il dépasse 50%. Ce rôle essentiel a encore été souligné avec la crise Covid-19, où la pêche artisanale, malgré les difficultés, a continué à approvisionner les populations en protéines à des prix abordables nonobstant l'accentuation de la raréfaction de la ressource avec la crise sanitaire.

Désormais, cette contribution du poisson à la sécurité alimentaire est mise à mal par la destruction des habitats, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), la pêche non contrôlée, la surpêche pratiquée par les pêcheurs industriels et artisans, la faible application des règlements, l'augmentation des investissements dans les établissements de production de farine et d'huile de poisson, les industries polluantes à terre et en mer, la recherche et l'exploitation de pétrole et de gaz par exemple.

Par ailleurs, le changement climatique affecte déjà les perspectives d'avenir de la pêche artisanale : migration des poissons vers des zones plus froides ou plus au large, érosion des zones d'habitation en région côtière, conditions météo en mer plus difficiles, etc.

Ainsi, dans le souci de faire face aux défis majeurs du secteur de la pêche et des difficultés que traversent les acteurs professionnels de la pêche artisanale, la Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA) compte organiser une **visioconférence**, le **mardi 05 octobre 2021**.

Intitulé : « **A qui appartient le poisson ?** », ce webinaire sera animé par cinq experts et abordera des questions sur les principaux aspects de *la gestion et de l'accès à la ressource : transparence, redevabilité, accès des flottes d'origine étrangère, pêche INN, zones de pêche protégée pour les pêcheurs artisans, AMP, changement climatique, économie bleue*, etc.

#### **Objectif global :**

L'objectif est de réfléchir à une stratégie efficace pour un accès à la ressource qui s'inscrive dans une gestion durable de la pêche et une utilisation optimale des produits au bénéfice des populations

#### **Objectifs spécifiques :**

- Déterminer qui a l'accès aux ressources de pêche, et sur quels critères (sociaux, économiques, environnementaux) ?
- Identifier les menaces que font peser le changement climatique et l'économie bleue sur la pêche durable et comment y faire face ?
- Situer la responsabilité des acteurs ;

#### **Résultats attendus :**

- ✓ Les mécanismes d'allocation de l'accès aux ressources sont connus ;
- ✓ Les besoins de la pêche artisanale durable en termes d'accès aux ressources sont identifiés
- ✓ Les défis liés aux impacts du changement climatique et de l'économie bleue sont identifiés ;
- ✓ La responsabilité de chacune des parties prenantes est située.

**Lieu :** Zoom. Un lien sera envoyé via Zoom à tous les participants.



**Heures :** 10h30 GMT à 12h30

**Langues :** Anglais et Français – La traduction simultanée sera assurée par des canaux audio dédiés.

**Son/Vidéo :** Le Président et les Panélistes qui ne prennent pas la parole doivent couper leur micro, mais laisser leur vidéo activée en permanence.

**Présentations :** Les Panélistes sont priés de s'abstenir d'utiliser des présentations PowerPoint ou de lire des discours entièrement préparés (sauf le discours d'ouverture).

**Gestion du temps :** Chaque panéliste aura 7 minutes d'intervention.

**Q&R :** Les participants ne pourront pas poser de questions oralement au cours de ce webinaire, mais pourront les poster via la fonction Q&R. Lors des discussions, les questions posées via le Q&R pourront être posées aux Panélistes (si le temps le permet).

## **Agenda provisoire**

N°	Heures	Activités	Responsabilités
1	10H30-10H40	Modération et souhaits de bienvenue	Dawda F. SAINÉ S/G CAOPA et Birahim SECK/ Forum civil
2	10H40-10H47	Ouverture officielle	Ministre des pêches et de l'économie bleue de Madagascar
3	10H47-10H54	1. Qui pêche quoi au Sénégal ? 2. Avons-nous des informations suffisantes sur les activités du secteur (transparence sur les accords, les licences, sociétés à capitaux étrangers, les données sur les captures, etc.) ?	Dr Alassane SAMBA/APRAPAM
4	10H54-11H01	1. On parle beaucoup des ravages provoqués par la production de farine de poisson sur les communautés de pêche, et pour les consommateurs. Pouvez-vous nous partager l'expérience de la Mauritanie en la matière ?  2. La Mauritanie est aussi le pays qui a la plus importante aire marine protégée (AMP) en Afrique, le banc d'Arguin. De votre expérience, quelles sont les conditions pour qu'une AMP, où l'accès des bateaux est restreint, soit bien accepté par les communautés côtières qui dépendent de la pêche ?	Maïmouna SALECK/ ONG BidiverCité
5	11H01-11H08	1. Les directives volontaires pour une pêche artisanale durable FAO s'adressent à toutes les parties prenantes, décideurs comme pêcheurs. Quelle est la recette pour que le partage des responsabilités en matière de gestion de l'accès aux ressources, 'la co-gestion', soit un succès ? 2. Les femmes sont présentes tout au long de la filière de la pêche artisanale, et ce sont elles qui amènent le poisson du pêcheur au consommateur à travers leurs activités de transformation, de commercialisation. Sur la base des directives pour une pêche artisanale durable, quels conseils donneriez-vous aux Etats pour améliorer leurs conditions de travail ?	Dr Ndiaga GUEYE/FAO- CORAF
6	11H08-11H15	1. Aujourd'hui, le monde est confronté à la pandémie de COVID-19 et la pêche artisanale africaine subit cette crise de plein fouet. Quelle solution propose le NEPAD et l'Union africaine (UA) pour aider le secteur, si important pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à se relever de la pandémie ?	Dr Hamady DIOP/ NEPAD

		2. Le NEPAD et l'UA ont développé une stratégie pour l'économie bleue qui insiste sur le potentiel de croissance de secteurs en compétition avec la pêche artisanale, comme l'exploitation pétrolière et gazière. Comment assurez-vous que la pêche artisanale ne soit pas marginalisée dans cette stratégie ?	
7	11H15- 11H22	1. Que représente la présence des flottes de pêche européenne en Afrique ? 2. Il y a aussi des compagnies européennes qui sont impliquées dans l'industrie de la farine et de l'huile de poisson dans la région. Que prônez-vous pour assurer que leurs activités ne nuisent pas aux consommateurs africains et à la pêche artisanale ?	Béatrice GOREZ/CAPE
8	11H22- 11H29	Déclaration	Micheline DION/ Coordinatrice programmes femmes CAOPA
9	11H29- 12H20	Réponses des questions posées dans le tchat, synthèse et clôture du webinaire	Birahim SECK/ Forum civil